



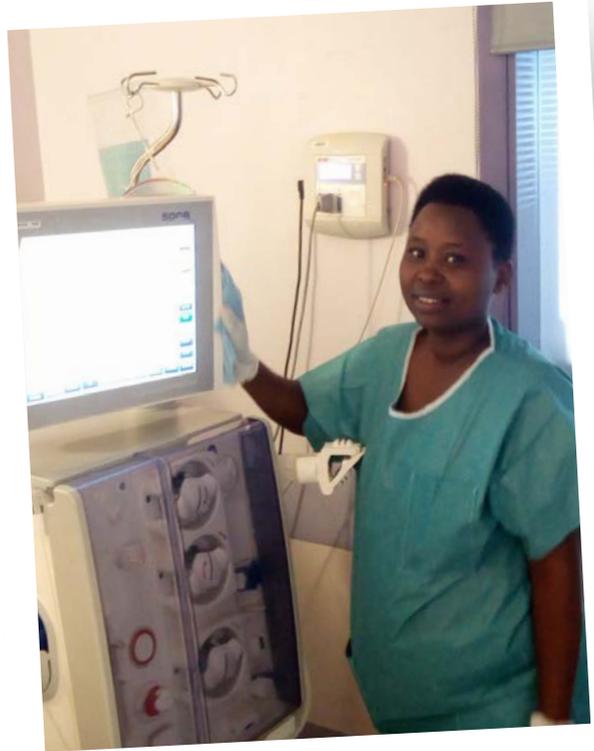
ACTIONS D'ENTRAIDE MÉDICALE POUR LA DIALYSE AU RWANDA

Décembre 2017



Groupe Hospitalier
Saint Vincent

Une infirmière et un médecin de Kigali, en formation à la Clinique Sainte Anne



Le département de néphrologie de la clinique Sainte Anne (Groupe Hospitalier Saint Vincent) accueille du 2 octobre au 15 décembre 2017, Priscille Niyidufasha, une infirmière du Centre Hospitalier Universitaire de Kigali au Rwanda pour une formation de 10 semaines au sein du service. La Fondation Vincent de Paul dont la clinique Sainte Anne est un établissement, prend en charge ses repas et son logement. Du 13 janvier à fin mars, c'est Madame Christine Nzabamwita, médecin du service de dialyse du Centre Hospitalier Universitaire de Kigali qui sera en formation dans le service de Sainte Anne.

Une convention a été signée entre le Centre Hospitalier Universitaire de Kigali (Rwanda) et le Groupe Hospitalier Saint Vincent. Cette convention marque la continuité des actions menées depuis 2010 en faveur de la Dialyse au Rwanda par l'Association AME-International.

Contacts presse :

Contact Attachée de presse

Nathalie CHORNOWICZ, TERRE D'INFO
Tél. : 03 88 13 25 04 ou 06 83 11 80 77
nathalie@terredinfo.fr

Contact Fondation Vincent de Paul

Fanny DOUHAIRE,
Chargée de mission Communication
Tél. : 03 88 21 76 96 ou 06 30 95 21 78
f.douhaire@fvdp.org

Contact AME-international

Docteur Charles NSENGIYUMVA
Président
Tél : 03.88.25.59.59

Des échanges réguliers avec le Rwanda pour une meilleure prise en charge des patients insuffisants rénaux chroniques grâce à l'association AME- International



Chaque année depuis sept ans, des médecins strasbourgeois, comme le Docteur Isabelle Kolb, ou Sarah Richter, néphrologues à la clinique Sainte Anne partent au Rwanda dans le cadre des actions de l'association AME International. Sur place, les médecins dispensent de la formation et des chirurgiens vasculaires opèrent des patients pour poser des fistules artérioveineuses à des patients dialysés sur cathéter.

Au Rwanda, la plupart des patients hémodialysés le sont par des cathéters externes, sources de multiples complications (infections, thromboses). L'intervention consiste à brancher une veine de l'avant-bras ou du bras sur l'artère principale du segment de membre concerné, qui pourra ainsi être ponctionnée lors de chaque dialyse. Les patients qui portent ce type de fistule ont une vie normale en dehors des dialyses, sans cathéter externe ni pansement. Leur qualité de vie et leur espérance de vie augmentent.

Les médecins emmènent chaque année du matériel, comme des boîtes de chirurgie vasculaire pour la pose de ces fistules artérioveineuses (coût unitaire de 1000€ la boîte) ou des cathéters tunnelisés qui sont plus durables que les simples cathéters.

Ce matériel est financé par des actions bénévoles (soirées conférences, ventes d'artisanat) organisées en France pour récolter des fonds.

Du 22 septembre au 2 octobre 2017, le dernier voyage réalisé par les médecins français a permis de voir en consultation environ 50 patients insuffisants rénaux chroniques sélectionnés selon des critères pré-définis : des patients qui ne seront pas greffés et qui pourront par la suite financer leur dialyse.

D'année en année, une liste d'attente des patients prioritaires est ainsi tenue, pour lesquels l'arrivée des médecins de l'association AME International est porteuse d'espoir.

La première année 5 patients avaient été opérés par le Docteur Françoise Mantz, chirurgien vasculaire au CHU de Strasbourg et des équipes infirmières avaient été formées par le Docteur Isabelle Kolb, néphrologue à la clinique Sainte Anne.

Les objectifs des médecins intervenant sont

- **Améliorer la survie : diminuer les complications vitales, améliorer la qualité de vie, perspectives de la greffe**
 - **Diminuer les coûts : coûts liés aux infections, la greffe comme une alternative**
 - **Former les infirmiers rwandais à la dialyse et au dépistage et traitement des maladies rénales**
- En 2010, moins de 50 personnes dialysaient au Rwanda, elles sont aujourd'hui plus de 150.**

Ces actions ont fait l'objet en 2014 d'une publication dans le journal de néphrologie Néphrologie & Thérapeutique, article intitulé " Conversion des abords vasculaires d'urgence pour hémodialyse en fistules natives au Rwanda".



Le contexte de la Dialyse au Rwanda



Touché par le génocide des Tutsis en 1994 qui a fait un million de morts sur une population de 6 millions d'habitants, le Rwanda a un système de santé à reconstruire et des priorités en termes de santé publique : paludisme, sida, diabète...

Un système de protection sociale a été mis en place en 1999 et couvre plus de 95% de la population. Il permet de traiter gratuitement la tuberculose, les diarrhées, le paludisme, le sida, les pneumonies et la petite chirurgie.

Le bilan de l'assurance maladie rwandaise est globalement très positif, mais **le pays souffre d'une pénurie de professionnels de santé.**

Il y a 0,1 médecin pour 1000 habitants au Rwanda (L'indice est de 3,19 en France). Certaines compétences médico-chirurgicales sont absentes, les chirurgiens vasculaires notamment.

Il n'y a que 2 ou 3 néphrologues au Rwanda, qui travaillent dans le privé.

Le gouvernement rwandais a la volonté d'améliorer le confort des patients dialysés mais le coût de la dialyse étant très cher, **l'Etat ne prend en charge que les 6 premières semaines de dialyse uniquement.**

Situation dérisoire alors que les insuffisants rénaux chroniques doivent dialyser à vie, au rythme de 3 séances par semaine si la greffe n'est pas envisageable.

Le coût d'une séance de dialyse est de 100 \$, dans un pays où le niveau de vie est à 5 à 7\$ par jour.

Les cathéters tunellisés, plus durables, ne sont pas remboursés

Seuls les fonctionnaires d'Etat ou le personnel de l'armée bénéficient de mutuelles.

L'association d'entraide médicale AME- international

Créée en 1998 à l'initiative de médecins strasbourgeois hospitaliers et libéraux, AME-international est une association médicale d'entraide, dont la vocation est de contribuer à l'amélioration sanitaire des pays en développement.



Son président fondateur est le Docteur Charles NSENGIYUMVA, gynécologue à Strasbourg. Membre de la Société Européenne de Gynécologie Obstétrique, il préserve et initie des liens étroits avec plusieurs médecins des pays d'Afrique Centrale et francophone.

Basé sur l'entraide, le dialogue et le partage des connaissances et des moyens, AME International permet un meilleur accès aux soins dans les pays en développement.

AME International travaille au quotidien depuis presque 20 ans pour former les médecins des pays africains, développer et communiquer les connaissances médicales, échanger et partager ses expériences, livrer et renouveler le matériel hospitalier.

Les actions de l'association sont menées au Rwanda, mais aussi au Sénégal, au Togo, en Côte d'Ivoire ou à Madagascar ... Elles sont détaillées sur le site internet

www.entroidemedicale.fr

Le département de néphro-dialyse de la Clinique Sainte Anne



Le département de néphro-dialyse de la Clinique Sainte Anne, **acteur prépondérant de la dialyse en Alsace** bénéficie d'une forte notoriété.

Il est l'un des services majeurs de la clinique Sainte Anne regroupant de très nombreux professionnels : 8 néphrologues interviennent au sein d'une équipe pluridisciplinaire de plus de 120 personnes, infirmiers, aides-soignants, cadres de santé, secrétaires médicales, kinésithérapeute, diététicienne, assistante sociale, psychologue, pharmacien, agents des services hospitaliers et techniciens en biomédical spécialisés.



Le centre d'hémodialyse de la Clinique Sainte Anne étant saturé, un projet architectural d'envergure est en cours avec une **ouverture du nouveau centre prévue au printemps 2018**. Le projet porte sur un bâtiment neuf de deux étages, qui permettra de disposer de 36 postes d'hémodialyse et d'un «Centre Mieux-être» pour les patients insuffisants rénaux ; le travail sur la nutrition et l'incitation à l'effort permettant aux patients de mieux vivre leur dialyse.

La Fondation Vincent de Paul

Créée par la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg, la Fondation Vincent de Paul a été reconnue d'utilité publique par décret du Conseil d'Etat du 26 décembre 2000.



Fidèles à l'esprit de Vincent de Paul, les professionnels de la Fondation mettent toute leur énergie et leurs compétences au service des malades, des personnes âgées, des enfants et des personnes en situation de précarité.

"4 missions au service de l'Homme", annonce notre charte.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons, donations et legs.

La Fondation gère des établissements et services dans les secteurs :

- de la santé

Le Groupe Hospitalier Saint Vincent (GHSV) est composé de 4 cliniques et 550 lits et places en Médecine Chirurgie Obstétrique.
Clinique Sainte Anne (Strasbourg Robertsau)
Clinique Sainte Barbe (Strasbourg Gare)
Clinique de la Toussaint (Strasbourg Ville)
Clinique Saint Luc (Schirmeck),

d'un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI - IFAS Saint Vincent à Strasbourg) de 344 étudiants.

Outre son activité sanitaire, le GHSV gère également 3 EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : deux rattachés aux Cliniques de la Toussaint et Saint Luc, et depuis le 1^{er} janvier 2016, la Maison de retraite du Parc à Schirmeck.

- de l'enfance (Alsace Moselle) plus de 900 places d'accueil : dispositifs de prise en charge (internat - semi internat - à domicile...) d'enfants relevant de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse, d'enfants et adolescents souffrant de difficultés psychologiques, troubles du langage écrit et oral, déficience intellectuelle, troubles psychiatriques

- des personnes âgées

(Alsace Lorraine) plus de 900 lits et places à travers une dizaine d'EHPAD, établissements pour personnes âgées dépendantes dont 2 EHPAD intégrés à des cliniques et une résidence autonomie.

- de la solidarité

(Strasbourg Eurométropole) plus de 200 lits et places dans des dispositifs de lits halte soins santé, lits d'accueil médicalisés, résidence sociale, centre d'accueil de demandeurs d'asile et bureau d'accès au logement

Les dons perçus :

- profitent d'abord aux personnes accompagnées, pour financer des services que la collectivité (le budget de fonctionnement) ne peut leur offrir : matériel ou service pour améliorer le bien-être des patients durant l'hospitalisation, séjours de vacances ou cadeaux de Noël, activités d'animation à caractère exceptionnel, ...
- complètent les subventions sollicitées dans le cadre du lancement de projets innovants et expérimentaux,
- peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.

Pour faire un don à la Fondation Vincent de Paul :

www.fvdp.org